



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 50

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Madame Océane CHARRET-GODARD	Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Axel SIBERT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Olivier MULLER
Madame Najjwa BELHADEF	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christophe AVENA	Madame Ludmila MONTEIRO	

Membres absents :

Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Marie-Odile CHOLLET pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Madame Nora EL MESDADI
Madame Mélanie BALSON pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Danielle JUBAN pouvoir à Monsieur Jean-Paul DURAND
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

OBJET : SOLIDARITE**SDAT - Ensemble immobilier 15 rue des Corroyeurs - Attribution d'une subvention complémentaire**

Le plan de relance gouvernemental a été l'occasion courant 2022 de structurer le projet de démolition - reconstruction de l'accueil de jour porté par la SDAT situé 15 rue des Corroyeurs.

Cette démarche vise à garantir davantage de dignité dans l'accueil des publics en rue fréquentant ce lieu pour se restaurer, se doucher, échanger avec un travailleur social.

Le montage financier a ainsi pris cette forme :

- 1 523 000 € de subvention de la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL)
- 106 282 € de subvention de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité (DDETS) ;
- 558 241 € de subvention de la Ville de Dijon ;
- 200 000 € de fonds propres de la SDAT.

A ce jour, 190 000 € ont été versés par la Ville de Dijon.

L'ouverture des réponses des entreprises sur les différents corps d'intervention a fait émerger, du fait de l'augmentation du coût des matériaux et des fluides, un besoin de financement complémentaire à hauteur de 483 456 €.

La SDAT a fait part de son accord pour augmenter la mobilisation de ses fonds propres pour le montant des sommes déjà engagées au titre de la relocalisation des activités de l'accueil de jour pendant les travaux (algécos), soit 157 258 €.

La Ville de Dijon s'engage quant à elle à verser une subvention complémentaire à hauteur de la part qui était la sienne dans le plan de financement initial, soit 19,4% du total, correspondant à une subvention complémentaire de 113 128 €. Le soutien de la Ville à ce projet s'établit ainsi à 671 369 €, témoignant de l'attachement qui est le sien à ce que des conditions dignes soient proposées au public en rue.

La Direction Départementale de l'Emploi du Travail et de la Solidarité s'est engagée à rechercher les possibilités de prise en charge par son intermédiaire du reste à financer soit 213 070 €.

Cette aide financière complémentaire modifie l'échéancier initialement approuvé par délibération du Conseil Municipal le 22 novembre 2021, de la façon suivante :

- 260 000 € sur présentation d'un certificat attestant de l'acquittement des dépenses correspondant à 50% du coût prévisionnel des travaux accompagné du décompte des dépenses engagées et au plus tard le 31 décembre 2023 ;
- 221 369 € à l'achèvement des travaux accompagné du décompte définitif des travaux accompagné du plan de financement, au plus tard le 31 décembre 2024.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention complémentaire d'un montant de 113 128 € à la SDAT portant la subvention globale au montant de 671 369€, pour la démolition –reconstruction des locaux de l'accueil de jour situé 15 rue des Corroyeurs à Dijon,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou par délégation l'adjoint concerné, à signer la convention relative au financement d'une association jointe au présent rapport.

SCRUTIN POUR : 59 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 9 PROCURATION(S)

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN